



Problème concernant une caravane

Par **criss92**, le **04/02/2011** à **16:05**

Bonjour

J'ai acheté sur la demande de mon ex-conjoint une vieille caravane non tractable sur un terrain dont le propriétaire ne m'a donné aucun certificat de vente, mais m'a remis les clefs et une carte grise même pas à son nom et m'a informé qu'il n'était pas nécessaire de changer la carte grise étant donné qu'elle ne roulerait plus. J'ai réglé la somme de 110 euros par mois pendant plus 15 ans jusqu'au 01/09/2010 et j'ai envoyé une lettre recommandée au mois de décembre avec la carte grise et les clefs qu'il m'avait donné lors de l'achat, pour l'informer que je lui laissais avec tout l'équipement que j'avais investi (matériel de jardin: outils, meubles etc, petit et gros électroménager, bouteilles de gaz etc.) et que la caravane soit il la revendait soit il la mettait en destruction.

Aujourd'hui, il n'arrête pas de me laisser des messages sur mon portable, pour que je lui débarasse. Aujourd'hui, il m'a même précisé qu'il pouvait m'en débarasser.

Que dois je faire ? Merci par avance Criss92

Par **Domil**, le **04/02/2011** à **17:04**

Si vous n'avez aucune preuve qu'elle est à vous, elle est encore à lui.